

“À Bron, nous marchons sur deux jambes : éducation et sécurité”



Marc Dubief
Adjoint délégué
aux Finances et aux
Ressources Humaines

Vous avez souligné que l'investissement prévu au budget 2022 était inédit. Pouvez-vous nous expliquer ?

Le budget 2022 est un budget inédit par l'ambition et les futures réalisations qu'il va permettre. Il concrétise le travail d'une équipe soucieuse

d'améliorer le quotidien de chacun. Le 3 février, nous avons voté un budget avec près de 12 M€ dédiés à des investissements sans renoncer à la nouvelle dynamique associative, culturelle, festive ou commerciale. Du jamais vu à Bron ! C'est un budget moderne, sincère qui porte des projets concrets et réalistes. Moderne, car il utilise de nouveaux outils et tient compte de notre recherche d'économies, adapté au contexte incertain que nous vivons, Covid, inflation des matières premières et du coût des biens et des services. Et enfin réaliste car il traduit clairement nos priorités ; à Bron, nous marchons sur deux jambes, éducation et sécurité !

Pour cela, faudra-t-il augmenter la dette ? N'y a-t-il pas un risque ?

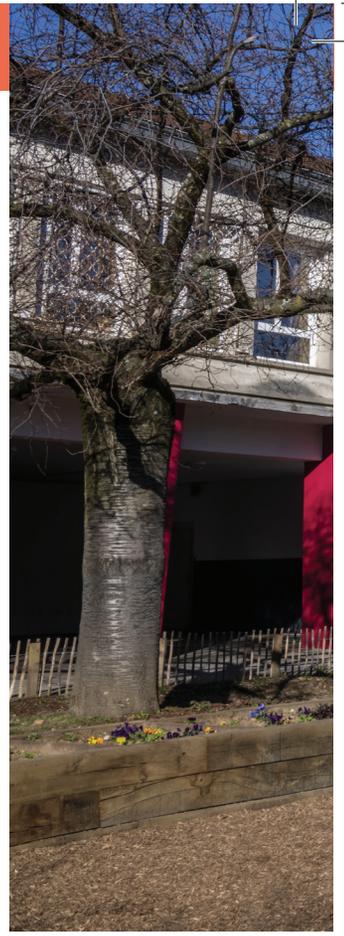
L'autofinancement prévisionnel 2022 de la Ville est évalué à près de 5 M€ auquel va s'ajouter le résultat 2021, qui grâce aux efforts de bonne gestion, sera bon. Il faudra faire raisonnablement – certainement moins de 3 M€ - appel à la dette pour financer l'écart entre l'autofinancement et nos dépenses d'investissement. La dette n'est pas mauvaise dès lors qu'il s'agit de s'équiper et de préparer

l'avenir, elle le devient si l'on s'endette pour financer le “train de vie”.

“Un budget moderne, sincère, des projets concrets et réalistes”

Quelles contributions de nos partenaires ?

L'État poursuit son désengagement à l'égard des collectivités locales. À Bron, la dotation forfaitaire devrait être en baisse (à confirmer) de 3,4% par rapport à 2021, s'élevant à 2,66 M€. Elle est compensée partiellement par l'évolution favorable de la dotation de solidarité urbaine. À déplorer, la dotation de solidarité communautaire que la Métropole a choisi de geler à 0,9 M€, ce qui correspond au niveau de de 2019.



Impôts locaux, statu quo

L'équipe municipale s'y est engagée : pas de hausse des impôts durant le mandat. **Les taux d'imposition communaux restent inchangés par rapport à 2021**



En chiffres

341 €

c'est la dette/habitant (au 31/12/2021). Elle est de + de 1000 € en moyenne pour les communes de même taille

Une dette maîtrisée